



## **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 6 juillet 2021**

#### **COMPTE RENDU**

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le 6 juillet à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CAZALS Christophe, CROS Monique, IZARD Julien, LUCAS André, MARQUET Nathalie, MAS Bernard, SIMON Jennifer, SURRE Line.

Absents excusés : MM MARCO Claude, MIRABILLE Noelle.

Convocation en date du 30 juin 2021

Présents 12, absents excusés 2.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Madame CALON Mauricette est désignée secrétaire de séance.

Le PV de séance du 15 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

#### **020/2021 CITY STADE**

Monsieur le Maire expose que 3 entreprises ont remis une offre :

AGORESPACE            80 971.00 euros HT

EIFFAGE                74 827.96 euros HT

IDVERDE                74 863.00 euros HT

L'analyse des offres fait ressortir IDVERDE en tête.

Cette entreprise a installé le même type de city stade à Villeveyrac. M. ROUCAYROL et M. ALMES sont allés sur place et ont constaté du matériel de qualité.

Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise IDVERDE pour 74 863.00 € HT.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **021/2021 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

L'association des parents d'élèves a demandé une subvention exceptionnelle de 200 euros pour l'organisation de la kermesse de fin d'année, compte tenu de la location de nombreuses attractions. Un justificatif de frais de 888 € TTC a été communiqué à Monsieur le Maire.

Le conseil, compte tenu de la réussite de cette fête qui a merveilleusement clôturé une année difficile pour tous, propose de verser une subvention de 800 euros.

Le conseil approuve à l'unanimité

#### **022/2021 CESSION DE TERRAINS EMPLACEMENT RESERVE**

Monsieur le Maire rappelle la discussion lors du précédent conseil concernant un emplacement réservé pour un élargissement de voie, rue du Crès, le long de la parcelle appartenant à M et Mme ROMANO. Ceux-ci souhaitent vendre les 26 m<sup>2</sup> au prix de 100 euros le m<sup>2</sup>. Monsieur le Maire propose, en compensation d'une cession gratuite, l'amenée des réseaux eau potable et assainissement, la clôture restant à la charge des propriétaires. Les devis ont été établis pour un montant de 1455.50€ HT (assainissement) et 1420.78 €HT (eau potable) pour ces travaux de viabilisation.

Le Maire propose d'acheter le terrain de 26m<sup>2</sup> à l'euro symbolique et d'amener les réseaux eau potable et assainissement en compensation.

Le conseil approuve à l'unanimité

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Situation financière de la commune : Monsieur le Maire fait part du compte rendu du Trésorier qui fait état d'une gestion budgétaire de la commune très satisfaisante.

ZAC des Guindragues : la commercialisation de la tranche 5 va débuter dans les prochains jours

Travaux rue Martial Calas : plusieurs élus ont été contactés par la famille GAZAGNE au sujet du pluvial. Monsieur le Maire précise que l'écoulement de la rue Martial Calas sera réglé par un profil de route adapté et qu'un collecteur sera installé au niveau de la promenade.

Mme SIMON propose, pour les prochaines distributions de l'écho des 7 Pechs et du bulletin de la communauté de communes, un partage équitable des plis entre tous les membres du conseil, afin d'éviter une trop grosse quantité pour certains.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.